



**COMMUNE DE VAIR SUR LOIRE**

**COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL**

**Date** : lundi 11 septembre 2017

**Heure ouverture séance** : 20h00

**Clôture de séance** : 22h47

**Date de convocation** : mardi 05 septembre 2017

**Présents** : Éric LUCAS, Gérard BARRIER, Françoise BENOIST, Christian HODE, Bernard LEPETIT, Monique CADORET, Daniel RICHARD, Murielle BODINIER, Michel LEBLANC, Henri RABERGEAU, Anthony MEREL, Amélie CORNILLEAU, Emmanuelle COTTINEAU, Hélène CRESTON, Alexandre DROUET, Hubert GUICHARD, Chantal GUITTON, Noémie JOURDON, Alexandre NKOM, Olivier PINSON, Marie-Anne RANNOU, Angélique RICHARD, Jean-Paul ROLLAND, Agnès SALL, William SARKISSIAN.

**Présents avec retards** : Mathieu LETERTRE (20h50), Yannick PROUX (20h50).

**Absents et excusés** : Marie-Christine BLIN, Rony MARTIAS, Céline CAILLET.

**Absents** : Laurence DE LOOZE.

**Pouvoirs** : Marie-Christine BLIN a donné pouvoir à Marie-Anne RANNOU.  
Céline CAILLET a donné pouvoir à Gérard BARRIER.

**Secrétaire de séance** : Angélique RICHARD

Effectifs théoriques : 38

Effectifs réels : 31

Effectifs présents : 25

Effectifs arrivés en retard : 02

Effectifs représentés : 02

Effectifs non représentés : 02

**Total de voix à prendre en compte : 29**

Aucune observation n'est formulée sur le précédent compte rendu : il est donc définitivement adopté.

## **ORDRE DU JOUR**

### 1/ ADMINISTRATION GENERALE

- Décisions municipales
- Fonctions d'adjointe sortante à pourvoir

### 2/ INTERCOMMUNALITE

- COMPA : rapport 2016 aérodrome du Pays d'Ancenis
- COMPA : rapport 2016 gestion de l'assainissement collectif
- COMPA : rapport 2016 gestion de l'assainissement non collectif
- COMPA : rapport 2016 gestion du service de ramassage et de traitement des déchets

### 3/ MARCHES PUBLICS

- City parks : autorisation de signer les marchés et de lancer les travaux

### Questions diverses :

- Avancement de l'étude "révision du plan local d'urbanisme (PLU)" de Vair-sur-Loire
- Etat d'avancement des dossiers en cours : marché assainissement EU sur Anetz (par la COMPA), travaux du centre-bourg d'Anetz, travaux sur le pont des Fourcins, salles d'activités
- SYDELA : groupement d'achat pour le gaz naturel
- Inauguration des vestiaires de la salle de sport (St Herblon) le samedi 23 septembre 2017

### Tour de table :

- Suivi des questions diverses précédemment évoquées en CM
- Nouvelles demandes

## **ADMINISTRATION GENERALE**

### **Délégations d'adjointe sortante à pourvoir**

Mme Nelly HODE, Adjointe à l'agriculture-commerce-artisanat, a démissionné de son poste d'adjointe et de conseillère municipale. Lors du conseil municipal du 04/07/2017, il a été décidé de rester à 10 adjoints. Les délégations et les représentations extérieures qu'occupaient Mme HODE doivent être pourvues.

Le bureau municipal qui s'est réuni le lundi 17 juillet propose les remplacements suivants :

- Présidence de la commission agriculture-commerce-artisanat (AAC) : Gérard BARRIER, (Christian HODE (vice-président)).
- Vice-présidence de la commission urbanisme : pas de remplacement
- Membre de la commission "révision PLU" : pas de remplacement
- Membre du CCAS : Murielle BODINIER
- Référent communal COMPA pour l'agriculture : pas de remplacement. Cette délégation n'est pas demandée par la COMPA
- Référent communal COMPA pour les milieux aquatiques : Éric LUCAS
- Référent communal COMPA pour le développement économique : Christian HODE
- Référent communal Association syndicale des Marais de Grée : pas de remplacement
- Référent communal pour la FDGDON : Daniel RICHARD.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés, le conseil municipal accepte ces propositions.

## **INTERCOMMUNALITE**

### **COMPA : rapport 2016 aéroport du Pays d'Ancenis**

Monsieur Gérard BARRIER présente le rapport 2016.

**Ce rapport est annexé à la présente délibération.**

Ce rapport n'appelle aucune observation particulière de la part de l'assemblée délibérante.

Il est donc approuvé et adopté à l'unanimité.

Arrivée de M Yannick PROUX et M Matthieu LETERTRE (20h50)

### **COMPA : rapport 2016 gestion de l'assainissement collectif**

Messieurs Daniel RICHARD et Eric LUCAS présentent le rapport 2016.

**Ce rapport est annexé à la présente délibération.**

Ce rapport n'appelle aucune observation particulière de la part de l'assemblée délibérante.

Il est donc approuvé et adopté à l'unanimité.

### **COMPA : rapport 2016 gestion de l'assainissement non collectif**

Messieurs Daniel RICHARD et Eric LUCAS présentent le rapport 2016.

**Ce rapport est annexé à la présente délibération.**

Ce rapport n'appelle aucune observation particulière de la part de l'assemblée délibérante.

Il est donc approuvé et adopté à l'unanimité.

### **COMPA : rapport 2016 gestion du service de ramassage et de traitement des déchets**

Monsieur Éric LUCAS présente le rapport 2016.

**Ce rapport est annexé à la présente délibération.**

Ce rapport n'appelle aucune observation particulière de la part de l'assemblée délibérante.

Il est donc approuvé et adopté à l'unanimité.

Au vu de ce rapport indiquant la diminution du ramassage des ordures ménagères, un article dans le prochain bulletin communal de fin octobre sera inséré pour encourager la population à poursuivre ses efforts de tri.

## **MARCHES PUBLICS**

### **Marché de l'aménagement de deux city parks - Choix de l'entreprise - autorisation de signer les marchés et de lancer les travaux.**

**Il a été proposé les résultats suivants** : l'analyse et le contrôle des propositions de prix par les services municipaux donnent les résultats suivants (H.T) :

- Lot n°1 « Maçonnerie » : ce lot est déclaré infructueux dans la mesure où aucune offre n'a été reçue. Une nouvelle consultation simplifiée va être lancée.
- Lot n°2 « Structure de jeux en acier » : l'entreprise KASO est retenue pour 86 780.90 € HT concernant l'offre de base, 9 580 € HT pour l'option « dalles » sur la commune déléguée de Saint-Herblon et 4.625 € HT pour l'option « gazon synthétique » sur la commune déléguée d'Anetz.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**DECIDE** de réaliser les travaux mentionnés ci-dessus et de les confier à l'entreprise correspondante,

**MAIS le Conseil Municipal souhaite apporter une modification** : **il ne serait plus question de gazon synthétique à Anetz. La proposition de base pour Anetz sera retenue sans option.** En revanche, pour St Herblon, l'option « dalles » est conservée.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

### **Informations diverses :**

- **Avancement de l'étude « révision du plan local d'urbanisme (PLU) » de Vair-sur-Loire**
  - Méthodologie de l'évaluation environnementale
  - Rappel du contexte écologique
  - Analyse des prospections terrains
  - Les zones humides
  - La cartographie des corridors écologiques.

- **Etat d'avancement des dossiers en cours : marché assainissement EU sur Anetz (par la COMPA), travaux du centre-bourg d'Anetz, travaux sur le pont des Fourcins, salles d'activités**
  - Marché assainissement EU sur Anetz : remise des plis le 15 septembre 2017
  - Aménagement du centre bourg d'Anetz : reprise des travaux
  - Travaux sur le pont des Fourcins : la fin des travaux est estimée à mi-octobre 2017
  - Salles d'activités : une rencontre s'est déroulée le 06 septembre 2017 avec le bureau d'études Zénith.
- **Inauguration des vestiaires de la salle de sport (St Herblon) le samedi 23 septembre 2017.**

Françoise BENOIST demande de faire le point sur les personnes qui seront présentes. Elle rappelle l'organisation de la journée : visite des locaux, discours, vin d'honneur. Tout devrait être prêt pour le 23 septembre sauf le bardage.

### Tour de table

- Terrassement le long de l'école du Chêne Vert du chemin d'accès pour sécuriser le parcours des élèves. Etonnement de certains élus qui ont vu que cela a été réalisé rapidement.
- Travaux rue des Acacias, rue des Camélias, rue de la Blanchère, rue des Tilleuls, rue de la Chênaie : surprise des élus quant à la réalisation de ces travaux diligentés par le syndicat des eaux. La mairie n'a pas eu le temps de prévenir les riverains. La mairie demande l'envoi d'un courrier auprès du syndicat d'eau pour exprimer son mécontentement. Il sera demandé au syndicat d'eau le respect des règles (ex : 21 jours après la DICT pour commencer les travaux). La mairie n'a été informée de la réalisation des travaux que le lundi 04 septembre 2017. Les travaux ont débuté mercredi 06 septembre 2017.
- Mauvais état de fonctionnement de la sono de la salle polyvalente Louis Rousseau. Peut-être mettre deux enceintes ? Saisir l'entreprise COUDRAIS pour faire une analyse de la situation et émettre des propositions d'amélioration.
- Nettoyage des rues avec une petite balayeuse : les déchets délogés n'ont pas été ramassés tout de suite. Du coup, le vent est passé et tous les détritiques se sont retrouvés sur la chaussée.
- Foot : les effectifs sont en augmentation. Un manque de disponibilité des terrains a été constaté. M le Maire demande au foot de saisir la commission « sport » pour réfléchir à ce problème. M le Maire propose pour la prochaine fois de rappeler les montants dépensés par la commune pour l'entretien du terrain de foot.
- Rentrée scolaire à l'école publique du Chêne Vert : problème d'orientation pour savoir où récupérer ses enfants après les TAP : les parents cherchaient et semblaient perdus. Il est constaté un manque d'information. Il va être question d'en reparler demain mardi 12 septembre en commission affaires scolaires. Des éclaircissements seront demandés à Madame la Responsable du Service Enfance.  
*(vu avec Hélène Gautier le 14 septembre 2017, un dossier communication est en cours).*
- Visite du village sénior : le samedi 28 octobre 2017 à 10h à St Géréon pour celles et ceux qui le souhaitent.
- Concours photos : exposition des photos le dimanche 24 septembre de 10h à 18h. Un pot de clôture est prévu à 18h30. Un mail a été envoyé pour aider à l'installation des tables dès le matin car la salle est réservée la veille. L'exposition démarre à 10h. L'information est à diffuser le plus largement possible.
- Démonstration du broyeur électrique : samedi 28 octobre 2017 aux ateliers municipaux de Vair sur Loire avec Anetz environnement. Elle se déroulera de 9h à 12h. L'information est à diffuser le plus largement possible.
- Conseil municipal des jeunes : Mme Bodinier présente l'affiche et la plaquette (à adresser à tous les conseillers).
- Risque de grève pour le ramassage des ordures ménagères le mardi 12 septembre.
- Barrières « Loire à vélo » : elles sont toutes ouvertes depuis plus d'un mois. Elles ne sont pas verrouillées. Il est demandé de les re-verrouiller.
- City parks : il est demandé que le projet avance maintenant concrètement. Il faut passer à la phase « réalisation » rapidement. Il est admis que les compétences n'étaient pas réunies au départ mais maintenant il est demandé que le projet aboutisse rapidement sur une réalisation concrète.
- Rencontre avec le conseil départemental au sujet de la Barbinière : un rendez-vous prévu initialement le 11 septembre est reporté au lundi 25 septembre.

- Effectifs scolaires : présentation du tableau. Les effectifs se répartissent de la façon suivante : 318 élèves sur St Herblon et 302 élèves sur Anetz. Ce qui fait un total de 620 élèves à Vair sur Loire.
- Présentation des TAP : les activités proposées sont présentées. Explication de l'activité « libre choix » : libre activité avec départs échelonnés. A la dernière minute, retrait de CICADELLE.
- Restauration scolaire : tout s'est bien passé depuis la rentrée. Le menu comporte des plats surprenants (ex : jeudi 14/09 : sauté de kangourou). La porte pour charger le véhicule de liaison sera faite aux vacances de la Toussaint. Les inscriptions se passent complètement en mairie. Quelques parents pensaient que l'association « cantine » existait encore. Un COPIL restaurant scolaire va être créé. Les conseils d'écoles seront élus en octobre 2017. La réflexion sur les améliorations potentielles sera mise en place à compter de novembre 2017.
- Incivilités dans les salles de sports et autres bâtiments communaux : vitres cassées, déjections, tags, boissons volées .... Le total de ces dépenses pour l'été 2017 s'élève à 8500€ pour la commune. Donc à la charge des citoyens communaux. Somme qui aurait pu être destinée à d'autres missions plus constructives. Renvoi à la responsabilité des parents et des grands parents. M Henri Rabergeau demande d'insérer une note dans le prochain bulletin municipal. M le Maire ajoute aussi qu'il y a eu des dégradations sur les cars scolaires. La commune dépose systématiquement plainte auprès de la gendarmerie. Avec quelques regroupements et témoignages, trois adolescents et enfants ont été confondus et ont avoué leurs méfaits. Un juge pour enfants va être saisi. Des dégradations ont aussi été commises sur des véhicules de particuliers. M le Maire demande aussi aux habitants et aux agents municipaux de redoubler de vigilance. Certains élus demandent l'installation de caméras de surveillance.
- Prochain bulletin municipal : il est demandé de valoriser davantage les actions communales : logements rue du Prieuré, travaux du pont des Fourcins, inauguration des vestiaires, concours photos....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h47.

**Suivent les signatures :**